

COMMUNIQUE SUR LES INTEMPERIES ET LA NEIGE

RETOMBÉES PRESSE



L'UNTF EN VEDETTE



RADIO-TELEVISION

- LE JT TF1 de 20 heures (23 décembre)

Pour voir la video : www.untf.fr (actu à la Une)

- Une mention au journal de 20h sur France 2 (22 décembre)



LCI

LCI SOIR – Le 22/12/2010 – 23:04:04 – Extrait

Sujet : Intempéries

JEAN-PAUL MEYRONNEINC, UNION NATIONALE DU TRANSPORT FRIGORIFIQUE

A chaque fois qu'il tombe un flocon et même quand il ne tombe pas de flocon, on est en train d'arrêter la circulation des poids lourds. On est en train, je le constate depuis une semaine, de manière systématique, lorsqu'il y a une alerte orange, de transférer une alerte orange météo par un arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds. C'est catastrophique, c'est dramatique si on interdit les poids lourds la veille des fêtes de Noël, au moment où se font les derniers approvisionnements en flux tendu, c'est-à-dire sur un certain nombre de types de produits qui sont des produits ultra frais en viande rouge, poisson, marée, par exemple. Je ne sais pas comment on va faire puisque les camions ne peuvent pas rentrer dans Paris, ne peuvent pas entrer dans le marché de Rungis.

LCI MIDI – Le 23/12/2010 – 12:04:04 – Extrait

Cliquez sur le lien suivant :

<http://videos.tf1.fr/infos/jt-lci/lci-le-journal-de-10h-du-23-décembre-2010-5559310.html>

Puis allez directement à 2'30



BFM TV

LE 20H EN DIRECT – Le 22/12/2010 – 20:09:02

Thomas SOTTO

L'interdiction de rouler pour les poids lourds qu'on évoquait à l'instant n'est pas du tout du goût de l'Union nationale du transport frigorifique qui estime entre 10 et 15 % la perte de chiffre d'affaires pour les entreprises du secteur en décembre. Les 22 et 23 décembre sont probablement les journées les plus actives de la profession déplore le délégué général de l'UNTF.

Jean-Paul MEYRONNEINC, délégué général de l'UNTF

Aujourd'hui les véhicules qui sont bloqués sur l'Île-de-France sont des véhicules qui ne repartiront pas demain et donc qui ne pourront pas ramener de la marchandise avant les fêtes. Ça veut dire qu'on va avoir des centaines de tonnes de marchandises qui vont être détruites, perdues, des litiges à n'en plus finir, des conducteurs aujourd'hui qui sont rémunérés en partie, des véhicules qui sont immobilisés et les banques ne font pas de cadeau et ce n'est pas parce qu'il y a de la neige que les intérêts d'emprunt vont s'arrêter. Un véhicule frigo, c'est 800 à 1 000 euros par jour sur 24 heures. Moi j'ai un adhérent qui a 50 véhicules bloqués, qui a eu 50 véhicules bloqués la semaine dernière : eh bien il a perdu 50 000 euros.



RMC INFO

JOURNAL – Le 23/12/2010 – 08:00:39

ADRIEN BORNE

Alors quelques zones difficiles tout de même : la région nantaise, les Yvelines et notamment l'autoroute A 13, mais on est très loin des blocages tant redoutés et du coup, on s'interroge : pourquoi avoir incité les Franciliens à quitter le bureau dès 16 heures hier, créant des embouteillages sans précédent ? Pourquoi avoir bloqué les poids lourds pour leur permettre de repartir quelques heures plus tard ? Principe de précaution poussé au maximum pas du goût de Jean-Paul MEYRONNEINC de l'Union nationale du transport frigorifique.

JEAN-PAUL MEYRONNEINC, UNION NATIONALE DU TRANSPORT FRIGORIFIQUE

Un principe de précaution qui est poussé à son paroxysme, quand il pleut on arrête les poids lourds. Aujourd'hui au nom du principe de précaution, on va extrêmement loin. Un poids lourd ça roule sous la pluie, un poids lourd ça roule quand il y a trois centimètres de neige. Si demain il faut qu'on nous dise mettez des pneus neige pour vous autoriser à circuler, on mettra des pneus neige, mais qu'on arrête de nous prendre pour des gosses, de paralyser l'économie française. Trop de précautions tue la précaution, ça c'est évident.



FRANCE INFO

JOURNAL – Le 23/12/2010 – 08:01:56

Pierre NEVEUX

Il y a la neige qui revient tranquillement par les pays de Loire, direction la Normandie, la région parisienne. En Île-de-France les automobilistes ont anticipé l'épisode neigeux. Conséquence tous les axes sont saturés, 427 kilomètres de bouchons cumulés tout à l'heure à 18 heures. En ce moment il y en a 250. Mais pour la préfecture de police ce record de bouchons c'est tout simplement la conséquence des achats de Noël et non de la recommandation qui avait été faite aux entreprises dans l'après-midi de libérer plus tôt les salariés. En attendant la neige la circulation des poids lourds est désormais interdite en région Île-de-France, pour les professionnels cette mesure est tout à fait incompréhensible comme nous l'explique Jean-Paul MEYRONNEINC délégué général de l'UNTF.

Jean-Paul MEYRONNEINC

On a l'impression qu'on est en couvre feu, les camions n'ont plus le droit de sortir, il y a les CRS qui bloquent les sorties de Rungis. Donc aujourd'hui on est dans une situation où il ne neige même pas, il pleut, le système de précaution a atteint un paroxysme tel qu'il n'y a plus d'écoutes des enjeux économiques de la situation. On ne veut pas entendre les intérêts économiques. Je crois qu'il y a une disproportion entre la situation météorologique et...d'arrêter le stockage de véhicules. Honnêtement aujourd'hui dans le transport frigorifique le mois de décembre est le mois le plus chargé, on est pratiquement aujourd'hui à 7, 8 voire 10 jours d'arrêts d'activité dans une période qui représente 20, 25% du chiffre d'affaires de la profession.



FRANCE BLEU 107.1

JOURNAL – Le 23/12/2010 – 07:30:51

Estelle SCHMITT

5 à 1à centimètres voire plus attendus aujourd'hui encore dans plusieurs départements de la moitié nord. Sept sont en vigilance : Aisne, Ardennes, Aube, Loiret, Marne, Yonne et Seine-et-Marne ; prudence sur les routes. Hier c'est en Ile-de-France que la circulation était la plus compliquée,



toujours difficile d'ailleurs ce matin sur l'A12 et l'A13 ; certains automobilistes ont passé des heures sur la route. À l'origine de ces bouchons, des camions qui n'avaient pourtant pas le droit de circuler, qui ont provoqué des accidents. Ce matin, seule la nationale 118 leur est encore interdite mais à Rungis, au marché international, hier on a appelé les forces de l'ordre pour empêcher les chauffeurs de prendre la route. Des policiers devant des camions : absurde pour Rui DOS SANTOS, transporteur frigorifique.

Rui DOS SANTOS, transporteur

Étant donné que la situation sur le sud-est était complètement dégagée, on trouve ça complètement inadmissible. On nous bloque depuis 14 heures les camions, on pouvait largement passer. Ça fait la troisième nuit, il n'y a pas que ça. Il y a eu la semaine dernière, ça fait déjà trois jours d'exploitation consécutifs. Aujourd'hui on essaye de défendre une économie et puis on a une bureaucratie qui nous l'enterre. Il n'y a aucun danger avec les camions qu'on a aujourd'hui. Les moyens de camionnage qu'il y a aujourd'hui en France sont des moyens modernes. On n'envoie pas les camions comme ça au casse-pipe.

Estelle SCHMITT

Qu'est-ce que vous avez dans vos camions, monsieur ?

Rui DOS SANTOS

Surtout des produits à forte valeur ajoutée genre des litchis, du homard, des langoustines, des huîtres, quasiment toutes les entreprises du secteur frigorifique font leur marge sur cette période de semaine où on met tous les moyens disponibles pour justement assurer le réveillon de nos chers concitoyens



FRANCE INTER

JOURNAL – Le 23/12/2010 – 05:01:06 – Extrait

Cécilia ARBONA

(...) Des policiers postés devant des camions chargés de victuailles de Noël l'avant-veille du réveillon, une décision absurde pour Jean-Paul MEYRONNEINC, délégué général de l'Union Nationale du Transport frigorifique.

Jean-Paul MEYRONNEINC

On est en train de mettre des systèmes d'interdiction sur des prévisions de météo qui sont aléatoires, c'est d'un côté ubuesque et ridicule, les routes étaient sèches, praticables, ben c'était un gâchis.

Cécilia ARBONA

Inquiet pour l'avenir de sa société Ruy DO SANTOS a ordonné à ses chauffeurs de prendre la route quand même.

Ruy DO SANTOS

Je fais évacuer les camions, l'interdiction je m'en tape. Ça fait la troisième nuit, il n'y a pas que celle-là, il y a eu la semaine dernière, ça fait déjà trois jours d'exploitation consécutifs. Nos marges dans le transport routier il faut le savoir ils sont à 0% quasiment. Ce sont des camions de trois jours d'exploitation sur la période de Noël qui est la plus grosse période pour le transport frigorifique, c'est clair et net ce sont les dépôts de bilan.



DEPECHE AGENCE



Intempéries-neige-transports-route-logistique

Les transporteurs frigorifiques contre l'interdiction de circuler des poids lourds

PARIS, 22 déc 2010 (AFP) - L'union nationale du transport frigorifique (UNTF) a dénoncé mercredi la nouvelle interdiction de circulation pour les poids lourds en Ile-de-France et estime entre 10 et 15% la perte de chiffre d'affaires du mois de décembre pour les entreprises du secteur.

La préfecture de police de Paris a annoncé l'interdiction de circulation pour les camions dans toute l'Ile-de-France à partir de 18H00 à cause de chutes de neige prévues dans la soirée.

Les 22 et 23 décembre "sont probablement les journées les plus actives" pour la profession, a expliqué Jean-Paul Meyronneinc, délégué général de l'UNTF, à l'AFP.

Les immobilisations des camions qui ont eu lieu ces dernières semaines conduisent à une perte comprise entre 10 et 15% du chiffre d'affaires du mois de décembre, alors même que les transporteurs frigorifiques réalisent entre un cinquième et un sixième de leur chiffre d'affaires annuel sur cette période de l'année, selon lui.

L'impossibilité de circuler en Ile-de-France est d'autant plus pénalisante pour le secteur que les principales plateformes des grandes surfaces se situent dans cette région, de même que le marché de gros de Rungis, le plus important du monde pour les produits frais. "Ce qui ne sera pas livré demain et après-demain, c'est poubelle", s'est désolé M. Meyronneinc, qui dénonce "une absence de gestion interministérielle des dossiers".

L'UNTF regroupe près de 200 entreprises de la filière logistique des produits frais.

laf/liu/ajc

Intempéries-neige-transports-gouvernement,PREV

La neige menace, le principe de précaution mis en cause (PAPIER GENERAL)

PARIS, 23 déc 2010 (AFP) - La troisième vague de neige arrivée mercredi menaçait toujours jeudi le nord-est de la France, sans pour l'heure provoquer de perturbations significatives dans les transports, contrairement aux craintes des autorités qui se défendent d'avoir surréagi.

A la mi-journée, Météo France a placé neuf départements, dont ceux de la région parisienne, en vigilance orange, portant à 16 le nombre de départements concernés par cet "épisode hivernal non exceptionnel mais suffisamment notable pour rendre les conditions de circulation difficiles".

La neige pourrait atteindre fréquemment 5 cm, entre 7 et 15 cm localement sous l'effet du vent. Le Centre national d'information routière ne mentionnait pas de difficultés particulières, sauf en Eure-et-Loir où les poids lourds sont interdits sur tout le réseau départemental. Jeudi est classé orange pour Bison Futé pour les départs en Ile-en-France, vert ailleurs avant le week-end de Noël.

Côté trafic aérien, la situation était normale à Roissy malgré 20% des vols annulés comme l'avait demandé la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). Le trafic était également normal sur l'ensemble des lignes RATP et Transilien SNCF. Les autorités avaient sonné mercredi le branle-bas de combat, anticipant des chutes de neige finalement peu abondantes, notamment via un appel exceptionnel de la préfecture de police de Paris aux entreprises pour laisser partir leurs employés dès 16H00. Résultat: il y a eu mercredi soir plus de 400 km d'embouteillages cumulés en Ile-de-France. La ministre des Transports Nathalie Kosciusko-Morizet a assuré sur RTL que "l'objectif n'est pas de multiplier" de tels appels, "mais on est dans une période un peu particulière dans laquelle on cumule les départs en vacances, la période de fêtes et l'épisode neigeux". Elle a récusé le fait que le



gouvernement en aurait trop fait pour ce troisième épisode neigeux de décembre: "On essaie tout simplement de prévenir les problèmes", reconnaissant toutefois que les interdictions de circulation des poids lourds "pas très simple à doser".

De son côté, le secrétaire d'Etat aux Transports Thierry Mariani a admis sur RMC que "des fois, (des poids lourds) ont été stockés pour rien et ce sont des pertes économiques". Surtout, il a reconnu que le principe de précaution poussait "tout le monde à ouvrir le parapluie". "Pour nos entreprises c'est une catastrophe", a déclaré à l'AFP Nicolas Paulissen, directeur général adjoint de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR). "On a eu énormément d'entreprises qui ont appelé, elles sont exaspérées, d'autant plus qu'on est à 48h des fêtes de fin d'année", a ajouté M. Paulissen pour qui "il y a certainement un travail à faire sur les dispositifs neige".

Jean-Paul Meyronneinc, délégué général de l'UNTF (Union nationale du transport frigorifique), a bien accueilli les propos de M. Mariani, estimant qu'il fallait "plus responsabiliser les gens, y compris pour les transporteurs", soulignant que "le principe du tout ou rien n'est pas tenable". "C'est quand même un peu le +bordel+ (jeudi), les plate-formes de la grande distribution sont un peu débordées, les camions sont arrivés tous en même temps et sont repartis tous en même temps", a-t-il raconté, concluant "on verra ce soir si la leçon de cette nuit a été tirée".

A court terme, Nathalie Kosciusko-Morizet s'est quand même inquiétée du manque de sel pour saler les chaussées et de glycol pour dégivrer les avions.

bur-sla/nr/fm



La neige perturbe encore les transports

mercredi 22 décembre 2010 19h05

PARIS (Reuters) - Une vingtaine de départements ont été de nouveau placés en vigilance orange mercredi en France, en raison de chutes de neige attendues dans la soirée qui menacent de perturber les transports routiers et aériens juste avant les fêtes de Noël. Ces intempéries, qui affectent toute l'Europe du Nord, devaient balayer une bande de territoire allant de la Bretagne aux Ardennes en passant par la Normandie et l'Ile-de-France. La neige pourrait atteindre cinq à dix centimètres par endroits, ce qui risque de perturber à nouveau les transports.

La préfecture de police de Paris a interdit la circulation des camions de plus de 7,5 tonnes (3,5 tonnes pour les matières dangereuses) à partir de 18h00.

"Ces véhicules seront interceptés et stockés dans les conditions prévues dans le cadre du plan neige et verglas en Ile-de-France", dit-elle dans un communiqué. Ces nouvelles restrictions de circulation inquiètent les transporteurs routiers. La FNTR, principale fédération du secteur, refuse dans un communiqué "tout stockage massif et arbitraire des poids lourds" et souligne "la nécessité de gérer la sécurité sans utilisation abusive du principe de précaution".

De son côté, l'Union nationale des transporteurs frigorifiques, qui regroupe 500 entreprises spécialisées dans le transports des produits alimentaires frais, a dénoncé ces restrictions de circulation à trois jours de Noël. "On est passé d'un extrême à l'autre depuis les premières chutes de neige", a déclaré à Reuters son délégué général, Jean-Paul Meyronneinc. "Les produits qui n'arriveront pas cette nuit jusqu'aux plates-formes des distributeurs ne seront pas dans les magasins vendredi. Et une bûche de Noël qui arrive le 26 décembre, ça ne sert pas à grand-chose !" L'immobilisation représente pour les transporteurs une perte de 800 à 1.000 euros par jour et par camion, a-t-il précisé.

Laure Bretton et Marc Angrand, édité par Gilles Trequesser

PRESSE ECRITE

Les Echos

TRANSPORTS

Hier, le gouvernement a réactivé sa cellule de crise et recommandé aux automobilistes de limiter au maximum leurs déplacements. La Direction générale de l'aviation civile a de son côté demandé aux compagnies aériennes d'annuler 20 % de leurs vols aujourd'hui à Roissy et Orly.

Avec le retour de la neige, les autorités veulent éviter la pagaille dans les transports

Cette fois, pas question de laisser la pagaille s'installer sur les routes, dans les aéroports et dans les gares du pays. Tandis que Météo-France annonçait le retour de la neige en fin de journée, hier, dans vingt départements du nord de l'Hexagone, et notamment en Ile-de-France, les autorités étaient sur le pied de guerre. De nouveaux épisodes neigeux sont également annoncés aujourd'hui et, surtout, vendredi.

Dans la matinée, le gouvernement a réactivé sa cellule interministérielle de crise et a conseillé aux automobilistes de laisser leur voiture au garage. « Il est, d'ores et déjà, fortement recommandé une extrême prudence sur les routes et la limitation des déplacements aux situations d'absolue nécessité pour la nuit à venir », écrit-il dans un communiqué.

De son côté, la préfecture de police suggérait aux entreprises d'Ile-de-France de « laisser leurs



Plusieurs mesures et des appels aux automobilistes ont été mises en place pour éviter une nouvelle zizanie.

employés rentrer à leur domicile à partir de 16 heures ». Dès 18 heures, elle a aussi interdit la circulation des poids lourds dans toute la région. Certains routiers s'alarmaient pour l'approvisionnement avant les

fêtes. « Il y aura des problèmes à prévoir pour la livraison de viande rouge et de poisson », assurait Jean-Paul Meyronnein, délégué général de l'UNTF (Union nationale du transport frigorifique).

Un peu plus tôt, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) avait demandé aux compagnies aériennes d'annuler 15 % de leurs vols à Roissy-Charles-de-Gaulle dès hier: 8 heures, puis 20 %

aujourd'hui à Roissy et Orly, et de nouveau 20 % vendredi. Aéroports de Paris (ADP) a quant à lui activé son plan neige tandis que l'aéroport de Nantes a fermé ses pistes vers 20 heures.

Mise à l'épreuve

L'objectif est d'éviter à tout prix une nouvelle zizanie à l'approche de Noël. En début de semaine, des milliers de passagers se sont retrouvés bloqués dans les aéroports européens. La situation ne s'est normalisée que mardi soir, ce qui a provoqué la colère de Bruxelles. Le commissaire européen aux Transports a ainsi jugé « inacceptable (le niveau de perturbations que la neige a causé pour voyager en Europe ».

En France, lors de la première vague de froid, les 8 et 9 décembre, des milliers d'automobilistes avaient été pris au piège en région parisienne et les transports routiers et ferroviaires avaient été très

perturbés. Ce désordre avait provoqué une polémique sur la capacité de l'Etat à faire face à ce genre de crise. Le porte-parole du gouvernement, François Baroin, avait ensuite tenté de calmer les esprits. « Il faut tirer les leçons de ce qui s'est passé, ce qui n'a pas fonctionné pleinement », avait-il déclaré, avant d'ajouter : « On essaiera de tout faire pour corriger cela ». Les nouvelles intempéries lui donnent l'occasion de mettre ses promesses à exécution.

ELSA DICHARRY

À LONDRES, LE PATRON D'HEATHROW RENONCE À SON BONUS

La situation s'est progressivement normalisée, hier, à Heathrow, près de Londres, après une matinée encore difficile. Mais Colin Matthews, le directeur général de BAA, son gestionnaire, a tiré les



SITES D'INFOS INTERNET

Le JDD.fr

Les routiers fauchés par la neige

Les épisodes neigeux se suivent, avec leur lot d'interdictions de circulation des poids lourds. Les syndicats de transporteurs routiers se plaignent auprès du *JDD.fr* d'une utilisation abusive du principe de précaution. Un abus reconnu mais jugé inévitable par le secrétaire d'Etat aux Transports Thierry Mariani.

"Ce n'est pas la première fois que je vois un hiver comme ça, mais c'est la première fois que je vois une telle pagaille!", s'exclame Jean-Paul Meyronneinc, délégué général de l'[Union nationale des transporteurs frigorifiques](#) (UNTF), joint jeudi par *leJDD.fr*. En décembre, un mois marqué par trois épisodes neigeux d'ampleur, le syndicaliste a recensé *"210 arrêtés de circulation des poids lourds dans toute la France"*. Mercredi, l'alerte orange à la neige et au verglas a conduit le préfet d'Ile-de-France à interdire aux poids lourds de rouler dans toute la région dès 18 heures. Une interdiction levée partiellement à 22 heures.

Toutes ces entraves à la circulation des poids lourds pèsent sur les chiffres d'affaires des transporteurs. Nicolas Pauliffen, délégué général adjoint de la [Fédération nationale des transporteurs routiers](#) (FNTR) déplore ainsi un *"manque à gagner de 100 à 150 millions d'euros depuis le début du mois"*. Jean-Paul Meyronneinc (UNTF) a chiffré, de son côté, *"800 à 1.000 euros de pertes directes par jour et par véhicule, donc entre 50.000 et 100.000 euros pour une PME sur le mois"*. Or le mois de décembre, avec ses bûches, ses huîtres, et tous ses délicieux produits frais, représente 20% du chiffre d'affaires annuel des transporteurs frigorifiques.

"Alerte orange veut dire interdiction pour les camions!"

Mais pour les syndicats, la météo n'est pas seule responsable de ce trou dans leur porte-monnaie. La FNTR pointe une *"utilisation abusive du principe de précaution"*. *"A chaque épisode neigeux, ça s'empire. Aujourd'hui, on dirait qu'alerte orange veut forcément dire interdiction pour les camions"*, déplore Jean-Paul Meyronneinc. Nicolas Pauliffen, lui, dénonce le *"stockage massif et arbitraire des poids lourds"*. Avec, raconte-t-il des situations ubuesques, comme ces routiers qui se sont retrouvés *"bloqués à Arras"* parce qu'il neigeait à Paris, alors qu'ils allaient à Amiens.

Le secrétaire d'Etat aux Transports Thierry Mariani a reconnu à demi-mot un abus dans l'utilisation du principe de précaution. *"Après des événements comme ceux [de ces derniers jours], il est évident que tout le monde a tendance à se surprotéger. Le principe de précaution est pour le moment excessif, mais le juste milieu n'est pas toujours facile à trouver"*, a-t-il déclaré, jeudi sur [RMC](#). Il semble que le gouvernement soit prêt à tout pour éviter la [pagaille](#) de la semaine dernière, lors du dernier épisode neigeux.

Plana Radenovic - leJDD.fr



Neige: les routiers s'estiment victimes du principe de précaution

La Fédération nationale des transports routiers a de nouveau dénoncé mercredi une "utilisation abusive du principe de précaution" face aux intempéries, après une nouvelle interdiction de circulation pour les poids lourds en Ile-de-France.

Ils en ont marre de se voir interdits de circulation au moindre flocon... La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) a une nouvelle fois dénoncé mercredi une "*utilisation abusive du principe de précaution*" face aux intempéries, après une nouvelle interdiction de circulation pour les poids lourds en Ile-de-France.

La préfecture de police de Paris avait annoncé dès 18 heures mercredi une interdiction de circuler pour les poids lourds dans la région, mesure étendue à plusieurs autoroutes (A1 dans l'Oise et la Somme, A4 dans l'Aisne, A16 dans l'Oise).

Dans un communiqué, la FNTR "*insiste sur la nécessité de gérer la sécurité sans utilisation abusive du principe de précaution*". Elle a réclamé une meilleure prise en compte "*des impératifs économiques et humains (...) à 48 heures de Noël, période cruciale pour l'acheminement des marchandises et notamment des produits frais*". La principale fédération de routiers "*réclame également que soit respectée la liberté de circulation dans les zones non concernées par les intempéries*".

L'union nationale du transport frigorifique (UNTF) a également dénoncé cette interdiction de circuler en Ile-de-France, faisant valoir qu'elle est d'autant plus pénalisante pour le secteur que les principales plates-formes des grandes surfaces se situent dans cette région, de même que le marché de gros de Rungis, le plus important du monde pour les produits frais.



EN DIRECT. Les Yvelines sous la neige, Paris sous la pluie

18h30. L'union nationale du transport frigorifique (UNTF) dénonce la nouvelle interdiction de circulation pour les poids lourds en Ile-de-France et estime entre 10 et 15% la perte de chiffre d'affaires du mois de décembre pour les entreprises du secteur. L'impossibilité de circuler est d'autant plus pénalisante que les principales plateformes des grandes surfaces se situent dans cette région, de même que le marché de gros de Rungis, le plus important du monde pour les produits frais.

17h15. La circulation des poids lourds supérieurs à 7,5 t et des transports de matières dangereuses à 3,5 t est interdite sur l'ensemble du réseau routier d'Ile-de-France, à compter de ce jour à 18 heures, selon une disposition préfectorale. Ces véhicules seront interceptés et stockés dans les conditions prévues dans le cadre du Plan Neige et Verglas en Ile-de-France.

La neige menace, le principe de précaution mis en cause

La troisième vague de neige arrivée mercredi menaçait toujours jeudi le nord-est de la France, sans pour l'heure provoquer de perturbations significatives dans les transports, contrairement aux craintes des autorités qui se défendent d'avoir surréagi.

A la mi-journée, Météo France a placé neuf départements, dont ceux de la région parisienne, en vigilance orange, portant à 16 le nombre de départements concernés par cet "épisode hivernal non exceptionnel mais suffisamment notable pour rendre les conditions de circulation difficiles".

La neige pourrait atteindre fréquemment 5 cm, entre 7 et 15 cm localement sous l'effet du vent.

Le Centre national d'information routière ne mentionnait pas de difficultés particulières, sauf en Eure-et-Loir où les poids lourds sont interdits sur tout le réseau départemental. Jeudi est classé orange pour Bison Futé pour les départs en Ile-en-France, vert ailleurs avant le week-end de Noël.

Les autorités avaient sonné mercredi le branle-bas de combat, anticipant des chutes de neige finalement peu abondantes, notamment via un appel exceptionnel de la préfecture de police de Paris aux entreprises pour laisser partir leurs employés dès 16H00. Résultat: il y a eu mercredi soir plus de 400 km d'embouteillages cumulés en Ile-de-France.

La ministre des Transports Nathalie Kosciusko-Morizet a assuré sur RTL que "l'objectif n'est pas de multiplier" de tels appels, "mais on est dans une période un peu particulière dans laquelle on cumule les départs en vacances, la période de fêtes et l'épisode neigeux".

Elle a récusé le fait que le gouvernement en aurait trop fait pour ce troisième épisode neigeux de décembre: "On essaie tout simplement de prévenir les problèmes", reconnaissant toutefois que les interdictions de circulation des poids lourds "pas très simple à doser".

De son côté, le secrétaire d'Etat aux Transports Thierry Mariani a admis sur RMC que "des fois, (des poids lourds) ont été stockés pour rien et ce sont des pertes économiques".

Surtout, il a reconnu que le principe de précaution poussait "tout le monde à ouvrir le parapluie".

"Pour nos entreprises c'est une catastrophe", a déclaré à l'AFP Nicolas Paulissen, directeur général adjoint de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR).

"On a eu énormément d'entreprises qui ont appelé, elles sont exaspérées, d'autant plus qu'on est à 48h des fêtes de fin d'année", a ajouté M. Paulissen pour qui "il y a certainement un travail à faire sur les dispositifs neige".

Jean-Paul Meyronneinc, délégué général de l'UNTF (Union nationale du transport frigorifique), a bien accueilli les propos de M. Mariani, estimant qu'il fallait "plus responsabiliser les gens, y compris pour les transporteurs", soulignant que "le principe du tout ou rien n'est pas tenable". "C'est quand même un peu le +bordel+ (jeudi), les plate-formes de la grande distribution sont un peu débordées, les camions sont arrivés tous en même temps et sont repartis tous en même temps", a-t-il raconté, concluant "on verra ce soir si la leçon de cette nuit a été tirée".

A court terme, Nathalie Kosciusko-Morizet s'est quand même inquiétée du manque de sel pour saler les chaussées et de glycol pour dégivrer les avions.

Neige: FNTR (routiers) contre une "utilisation abusive du principe de précaution"

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) a une nouvelle fois dénoncé mercredi une "utilisation abusive du principe de précaution" face aux intempéries, après une nouvelle interdiction de circulation pour les poids lourds en Ile-de-France. "La FNTR insiste sur la nécessité de gérer la sécurité sans utilisation abusive du principe de précaution", a-t-elle déclaré dans un communiqué. Elle a réclamé une meilleure prise en compte "des impératifs économiques et humains (...) à 48 heures de Noël, période cruciale pour l'acheminement des marchandises et notamment des produits frais". La principale fédération de routiers "réclame également que soit respectée la liberté de circulation dans les zones non concernées par les intempéries", alors que la préfecture de police de Paris avait annoncé dès 18H00 une interdiction de circuler pour les poids lourds dans la région, mesure étendue à plusieurs autoroutes (A1 dans l'Oise et la Somme, A4 dans l'Aisne, A16 dans l'Oise). **L'Union nationale du transport frigorifique (UNTF) a également dénoncé cette interdiction de circuler en Ile-de-France, faisant valoir qu'elle était d'autant plus pénalisante pour le secteur que les principales plates-formes des grandes surfaces se situaient dans cette région, de même que le marché de gros de Rungis, le plus important du monde pour les produits frais.**



Neige: les routiers dénoncent une «utilisation abusive du principe de précaution»

La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) a une nouvelle fois dénoncé mercredi une «*utilisation abusive du principe de précaution*» face aux intempéries, après une nouvelle interdiction de circulation pour les poids lourds en Ile-de-France.

«*La FNTR insiste sur la nécessité de gérer la sécurité sans utilisation abusive du principe de précaution*», a-t-elle déclaré dans un communiqué.

Elle a réclamé une meilleure prise en compte «*des impératifs économiques et humains (...) à quarante-huit heures de Noël, période cruciale pour l'acheminement des marchandises et notamment des produits frais*».

La principale fédération de routiers «*réclame également que soit respectée la liberté de circulation dans les zones non concernées par les intempéries*», alors que la préfecture de police de Paris avait annoncé dès 18H00 une interdiction de circuler pour les poids lourds dans la région, mesure étendue à plusieurs autoroutes (A1 dans l'Oise et la Somme, A4 dans l'Aisne, A16 dans l'Oise).

L'Union nationale du transport frigorifique (UNTF) a également dénoncé cette interdiction de circuler en Ile-de-France, faisant valoir qu'elle était d'autant plus pénalisante pour le secteur que les principales plates-formes des grandes surfaces se situaient dans cette région, de même que le marché de gros de Rungis, le plus important du monde pour les produits frais.

(Source AFP)



Neige : la France encore dépassée par quelques centimètres

Alors que la moitié nord de la France est touchée par les intempéries, le gouvernement essaye tant bien que mal de gérer les perturbations à quelques jours des fêtes de Noël

La neige devrait continuer de tomber sur une partie de la France, plaçant 20 départements en vigilance orange. Jusque-là, rien de très original pour un mois de décembre, pourtant, depuis le début de l'hiver et les premières tombées de neige, le gouvernement semble déborder et incapable de gérer les caprices du ciel. La panique a touché la totalité des transports européens. Hier, pour la cinquième nuit consécutive, des milliers de passagers - un millier à Londres, 300 à Francfort - ont dormi dans des aéroports, alors que les aéroports tentaient de gérer les retards accumulés depuis vendredi en pleine période de pointe avant les vacances de Noël.

À Paris, les autorités anticipaient, hier, une nouvelle perturbation du trafic aérien, en raison du retour de la neige annoncé pour la fin de la journée. Par précaution, les compagnies aériennes ont annulé 15 % de leurs vols à l'aéroport parisien de Roissy, et 25 % pour aujourd'hui.

Les autorités ont sonné le branle-bas de combat avant le retour de la neige. Le centre interministériel de crise, qui a été réactivé hier matin au ministère de l'Intérieur, recommande de limiter les déplacements sur les routes aux cas de nécessité absolue. Anticipant cette troisième offensive de la neige en deux semaines, juste avant Noël, le gouvernement veut éviter une répétition de la pagaille sur les axes franciliens les 8 et 9 décembre. L'État, notamment le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux, avait été vivement critiqué pour avoir minimisé la gravité de la situation.

Hier, la neige ne tombait pas encore sur la capitale que la préfecture de police de Paris (PP) annonçait une interdiction de circuler dès 18 heures pour les poids lourds. **Mesure dénoncée par l'union nationale du transport frigorifique (UNTF).**

Les immobilisations des camions ont conduit à une perte comprise entre 10 et 15 % du chiffre d'affaires du mois de décembre. La préfecture a demandé aux entreprises de la région francilienne de laisser partir leurs employés vers 16h, annonçant la mobilisation de 300 fonctionnaires de la préfecture de police de Paris (PP) sur les principaux axes routiers franciliens, et des moyens spéciaux ont été mis en place pour



dégager de véhicules qui seraient bloqués par un nouvel épisode neigeux. Cette recommandation a été peu suivie par les entreprises en plein rush de Noël. Le gouvernement français n'hésite pas à mettre les bouchées doubles pour gérer une nouvelle « crise » météorologique. À 19h, hier soir, on comptabilisait déjà près de 358 km de bouchon sur le réseau francilien.

TRUCKBLOG

L'ACTUALITÉ TRANSPORT

20 décembre

Neige : le coup de gueule de l'UNTF !

L'UNTF (Union Nationale du Transport Frigorifique) pousse un coup de gueule contre « les arrêts injustifiés des camions, souvent à plusieurs centaines de kms des difficultés météorologiques ». Comme ce fut le cas le 9 décembre dernier : des camions ont été stockés sur l'A10 à Tours, Poitiers et Bordeaux alors que les perturbations se situaient au delà d'Orléans. L'UNTF proteste aussi contre « la remise en cause des professionnels de la route, l'habitude de la part des pouvoirs publics de rejeter la faute sur les routiers, et des litiges coûtant plusieurs centaines de milliers d'euros rien que pour le transport frigorifique en cette période de fin d'année ». L'UNTF demande ainsi une dérogation lors des arrêts d'interdiction de circulation pour que les véhicules réfrigérés puissent circuler. « Entre ces difficultés météorologiques de décembre et les pénuries de carburant en octobre, de nombreuses entreprises risquent de mettre la clé sous la porte » déclare l'union nationale du Transport Frigorifique.

FlashTransport

L'info transport au quotidien

14/12/2010 | [Fédérations](#)

Les frigos veulent passer entre les flocons

Parce que certaines marchandises sont plus fragiles que d'autres, le transport frigo, qui a déjà payé un lourd tribut lors des derniers épisodes neigeux, s'inquiète du retour des flocons. L'UNTF demande qu'en cas d'intempéries, les produits frais soient ajoutés à la liste des transports soumis à dérogation.

Supply Chain MAGAZINE Newsletter 1094

**Chutes de neige
L'UNTF demande une dérogation pour le transport de produits frais**

L'UNTF (Union Nationale du Transport Frigorifique) dénonce dans un communiqué la tournure « ubuesque » que prend la gestion des interdictions de circulation lors des épisodes neigeux. L'union condamne les pratiques en cours dans la mise en place jugée excessive des arrêtés préfectoraux : interdiction brutale de circuler, mauvais traitements infligés à des milliers de conducteurs (pas de distribution de boissons ou de repas), stigmatisation des transporteurs routiers par les pouvoirs publics, perte de plusieurs milliers de tonnes de marchandises pour la filière agroalimentaire des produits frais, etc. « Les mesures à venir pour ce milieu et cette fin de semaine sont inquiétantes et les transporteurs frigorifiques vont être dans l'impossibilité, une nouvelle fois, d'assurer leur prestation » prévient Jean-Paul Meyronneinc, Délégué Général de l'UNTF. Compte tenu des circonstances, les transporteurs frigorifiques réclament que l'ensemble des acteurs concernés (chargeurs, distributeurs, assureurs, pouvoirs publics) se mettent autour de la table pour définir des



procédures capables de clore cette situation. L'UNTF demande que les transports de produits frais soient ajoutés à la liste des transports soumis à dérogation. *JF*

*Photo : Jean-Paul Meyronneinc,
Délégué Général UNTF ©UNTF*

TRUCKBLOG

L'ACTUALITÉ TRANSPORT

14 décembre

Neige : l'UNTF tape du poing sur la table et demande au gouvernement une réunion d'urgence !

Les transporteurs frigorifiques se sentent laissés pour compte. Ils souhaiteraient être considérés comme les autres transports lors des intempéries, et demandent aux autorités de faire partie des transports soumis à dérogation dans les interdictions de circulation. « Le fonctionnement en flux tendu des produits alimentaires fait que tout arrêt de véhicules se traduit par des ruptures en magasin et chez les commerçants en quelques jours » nous a confié Jean-Paul Meyronneinc, délégué général de l'UNTF, l'union nationale des transports frigorifiques. « Et en novembre-décembre, c'est souvent à cette période que nous réalisons nos marges de l'année ». L'UNTF proteste surtout contre les interdictions de circulation mises en place de manière brutale « sans que les transporteurs et leurs clients aient la capacité d'anticiper le problème ». Les transporteurs frigorifiques exhortent donc l'ensemble des acteurs concernés (chargeurs, distributeurs, assureurs, Pouvoirs Publics), à se mettre autour de la table pour trouver demain des procédures et méthodes capables de mettre fin à cette situation.

Jean-Paul Meyronneinc va plus loin, remettant en cause le stockage de milliers de camions « parfois même à des centaines de kilomètres du point de congestion ». Le 9 décembre, des véhicules étaient bloqués à Tours et à Bordeaux, pour éviter la congestion sur l'Ile de France (alors même que nombre de véhicules ne se rendaient pas en Ile de France).

La filière agro-alimentaire des produits frais déplore la perte de plusieurs milliers de tonnes de marchandises. Le fonctionnement en flux tendu des produits alimentaires fait que tout arrêt de véhicules se traduit par des ruptures en magasin et chez les commerçants en quelques jours. En amont, la constitution de stocks étant quasiment impossible, c'est donc toute une filière industrielle qui risque de se trouver à l'arrêt (malgré le maintien de la chaîne du froid, un steak haché est périssable en deux jours).

De nombreuses entreprises de transport frigorifique vont devoir gérer des litiges qui se comptent en centaines de milliers d'euros. Et il convient de dénoncer ici le manque de considération et les pratiques abusives de nombreux destinataires qui refusent de réceptionner les marchandises en raison de .. retards à livraison.

« Les mesures à venir pour ce milieu et cette fin de semaine sont inquiétantes et les transporteurs frigorifiques, regroupés au sein de l'UNTF, vont être dans l'impossibilité, une nouvelle fois, d'assurer leur prestation » prévient l'UNTF.

15 décembre

Neige : la profession demande des mesures d'urgence ... avant la tempête ! Après l'UNTF hier, l'OTRE demande une réunion d'urgence dans le but « d'établir les premières mesures pour cette fin de semaine afin d'éviter les blocages scandaleux des poids lourds de la semaine dernière ». L'OTRE fait savoir qu'elle n'acceptera pas que la responsabilité des blocages soit mise sur le dos des camions.



Lors de la réunion à Matignon hier, il n'a été que très peu question des poids lourds. A sa sortie, Thierry Mariani, le secrétaire d'Etat aux Transports, a déclaré « que, concernant les stockages de camion, la décision sera particulièrement affinée en fonction des informations météo. » Des déclarations qui ne suffisent pas pour les fédérations de transporteurs.



Circulation en cas d'intempéries

L'UNTF demande une dérogation pour le transport de produits frais

Publié le mardi 14 décembre 2010 - 09h51

Pour éviter que les approvisionnement en produits festifs soient compromis durant les fêtes de fin d'année, l'Union nationale du transport frigorifique (UNTF) demande à ce que les transports de produits frais soient ajoutés à la liste des transports soumis à dérogation.

Suite au dernier épisode neigeux, "la filière agro-alimentaire des produits frais va déplorer la perte de plusieurs milliers de tonnes de marchandises", explique l'UNTF.

"Le fonctionnement en flux tendu des produits alimentaires fait que tout arrêt de véhicules se traduit par des ruptures en magasin et chez les commerçants en quelques jours. En amont, la constitution de stocks étant quasiment impossible, c'est toute une filière industrielle qui risque de se trouver à l'arrêt".

Et si l'UNTF estime que "les Pouvoirs Publics rejettent la responsabilité des problèmes sur les usagers professionnels de la route pour masquer leurs carences dans la gestion de phénomènes météorologiques qui n'ont rien d'exceptionnel", elle dénonce également "le manque de considération et les pratiques abusives de nombreux destinataires qui refusent de réceptionner les marchandises en raison de... retards à livraison".

Jugeant par ailleurs les mesures à venir pour ce milieu et cette fin de semaine "inquiétantes", les transporteurs frigorifiques, regroupés au sein de l'UNTF, prévoient qu'ils seront dans l'impossibilité d'assurer leur prestation.

Ils ajoutent : "en cette période de fin d'année, les approvisionnements de produits festifs risquent d'être largement compromis".

C'est pourquoi l'UNTF demande "a minima, que dans les arrêtés d'interdiction de circulation, les transports de produits frais soient ajoutés à la liste des transports soumis à dérogation".



L'ESSENTIEL

France mardi 14 décembre 2010

Intempéries : le transport frigorifique demande une dérogation

L'Union nationale du transport frigorifique demande que les transports de produits frais soient ajoutés à la liste des transports soumis à dérogation dans les arrêtés préfectoraux de circulation en cas de risque d'intempéries. C'est une demande « *a minima* », précise un communiqué de l'UNTF qui dénonce les excès découlant du



principe de précaution face à la neige ou au gel, et quelques « *aberrations* ». Interdictions brutales de circuler, manque d'assistance aux conducteurs, « *stockage* » des véhicules à grande distance des points de congestion, stigmatisation par les pouvoirs publics composent le réquisitoire du syndicat professionnel. Conséquences : la perte prévisible de « *plusieurs milliers de tonnes* » de produits frais, des litiges « *qui se comptent en centaines de milliers d'euros* » et une menace sur l'approvisionnement des produits festifs de fin d'année.

Rédaction Les Marchés